

## Précisions Annie Lobé sur Lettre au président

Bonjour ,

Suite à des retours concernant l'action " Lettre au Président de la République " , du fait du double sujet : Linky/nucléaire, nous avons modifié la lettre.

Maintenant, nous sommes dans l'urgence, le déploiement du Linky étant imminent.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, merci de bien vouloir envoyer ce courrier en Recommandé (gratuit) ou en Recommandé avec Accusé de Réception ( RAR ) et de communiquer le numéro du bordereau de recommandé à l'adresse suivante, pour que nous puissions connaître le nombre de lettres expédiées et afin d'avoir une possibilité de recours si nécessaire.

[info@santepublique-editions.fr](mailto:info@santepublique-editions.fr)

Ci joint 3 conseils pratiques à respecter :

- reporter le n° du recommandé en accusé de réception sur chaque page de la lettre (par exemple : en haut ou en bas de la lettre) ;

- parapher (marquer de sa signature) chaque page de la lettre.

- conserver une photocopie complète de la lettre envoyée

(Ces précautions de base éviteront l'éventuelle substitution (malencontreuse ou délibérée) d'une ou plusieurs pages de la lettre )

Merci de diffuser largement autour de vous afin qu'un maximum de personnes soutiennent cette action et merci de vous mobiliser sur toutes les actions antilinky qui circulent actuellement sur internet.

Bien cordialement

Le groupe des électrosensibles d'Ile de France

Est-il encore possible de demander à ceux qui enverront leur numéro de recommandée à François Hollande à [info@santepublique-editions.fr](mailto:info@santepublique-editions.fr) de bien vouloir mentionner "version linky seul EHS" pour ceux qui ont choisi la version sans nucléaire.

Cela me permettra de ne pas ajouter ces personnes à mon carnet d'adresses.

Merci.

Annie Lobé